

Grenelle de l'estuaire

Communiqué du collectif des associations de protection de l'environnement

Au terme du processus engagé en novembre 2008, il nous paraît nécessaire et important de formuler une synthèse et un avis sur l'ensemble de cette démarche dont l'objectif affiché était de « **faire de notre estuaire un modèle de développement durable** »

Nos associations de protection de l'environnement, invitées par les organisateurs, ont décidé de répondre présent – malgré certaines interrogations sur les finalités de l'opération – et ont largement participé aux réunions et ateliers.

Nous avons pu y développer nos idées et propositions, la plupart étant appuyées sur les engagements du Paquet Énergie Climat et du Grenelle National de l'Environnement, ainsi que sur les accords internationaux que la France a ratifiés, telle la convention d'Aarhus sur la démocratie écologique.

Le travail en atelier, grâce notamment à la qualité des experts et à la diversité des participants, fut souvent d'une grande richesse, source d'informations et de débats fructueux.

Tout au long du processus, nous nous sommes efforcés d'orienter l'action vers ce qui nous paraissait souhaitable pour répondre localement aux formidables défis que constituent le changement climatique, la raréfaction de ressources clés (eau douce, sols, énergies non renouvelables, matières premières), le déclin de la biodiversité, les altérations diverses de l'environnement, ainsi que leurs répercussions sociales.

Nous avons produit plusieurs contributions écrites à diverses étapes du processus.

Quel est le résultat à ce jour de cet énorme travail ?

19 actions ont été identifiées et déclinées à travers des fiches-action.

Certaines présentent un intérêt indéniable... d'autres nous semblent très en-deçà de ce qu'exigeraient les défis à affronter et peu en rapport avec les moyens déployés et les compétences rassemblées.

Nous sommes loin des changements d'état d'esprit et de démarche qui seraient nécessaires, et notre déception se double d'un fort doute sur la sincérité des intentions affichées quand nous voyons que sont poursuivis simultanément sur le territoire des projets qui vont à l'encontre de ces intentions.

Trop éloignés des engagements du Grenelle de l'Environnement, ces résultats contrastés et le peu de place fait en réalité aux transformations énergétiques, économiques et sociales qu'il faudrait amorcer sans tarder, ne nous permettent pas de signer la charte proposée en conclusion de cette opération, charte par ailleurs élaborée de façon unilatérale et non collégiale.

Dans ce contexte où il est vital et urgent d'agir, les associations de protection de l'environnement restent néanmoins totalement disponibles pour participer aux instances qui leur paraîtraient aptes et réellement déterminées à relever les défis auxquels nous sommes tous confrontés.

le 10 septembre 2009